NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/10035
9 décembre 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 9 DECEMBRE 1970, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que je désirerais participer sans droit de vote, ainsi que le permet l'Article 32 de la Charte, aux débats sur la question de Chypre qui doivent avoir lieu sous peu au Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Dimitri S. BITSIOS

---